

Interpellation concernant l'augmentation des charges liées à l'ASICE et l'EFAJE

- Constatant que les charges liées aux participations de la commune à l'ASICE et l'EFAJE ne cessent d'augmenter
- Constatant que l'augmentation de ces charges met en péril l'équilibre financier de la commune
- Rappelant que le taux d'imposition de la commune est bloqué sur la durée de la législature
- Rappelant que Monsieur le Municipal Sterchi est Président du Comité de direction de l'ASICE

Il est demandé :

- a) quelles sont les actions envisagées par l'ASICE et l'EFAJE pour contenir ces augmentations, et
- b) quelles sont les interventions et/ou actions prévues par la Municipalité et ses représentants afin d'atteindre ce même but

Alain Leclercq
Conseiller Communal
03.12.2017